

# Info Marne

## SOMMAIRE

Edito : La Marne en lutte .....	1
Les RDV du 7 mars .....	2
8 mars : Journée Internationale des droits des femmes .....	2
Bêtisier de la semaine : L'apocalypse selon V éran.....	3
Les élus devront rendre des comptes .....	3
Le mensonge des 1200 euros .....	3
Le siphonnage de la branche AT MP .....	3
La pénibilité vue du Sénat .....	3
Reims : Grève illimitée chez GH Mumm .....	4
Mardi 27 février : Retraite aux flambeaux à Reims .....	4
Vendredi 3 mars : Tractage sur les ronds-points de Bazancourt et Sillery .....	4

## Edito : La Marne en lutte

Les 7, 8 et 9 mars, trois jours clé pour obtenir le retrait de la réforme des retraites, rejetée par une immense majorité de salariés. 90% des actifs sont opposés au recul de l'âge de la retraite et à l'allongement de la durée de cotisation. Le gouvernement peut-il continuer à mépriser ainsi la population et ignorer sa volonté ?

Le 7 mars, on arrête tout, on montre que sans nous, le pays ne peut pas fonctionner, on démontre que c'est notre travail qui crée les richesses.

Le 8 mars, Journée internationale des droits de la femme, on participe à la grève pour l'égalité, contre la régression sociale que la réforme impose aux femmes et pour gagner l'égalité salariale qui suffirait, à elle seule, à financer l'ensemble du déficit invoqué par le gouvernement pour justifier sa réforme !

Le 9 mars, les jeunes seront mobilisés, à l'appel de leurs organisations politiques et syndicales, car ils ont bien compris l'avenir qui leur sera réservé dans un monde déjà dramatiquement menacé par le dérèglement climatique.

Et si le gouvernement refuse de nous entendre, partout où cela sera possible, dans toutes les localités, la CGT appellera à reconduire la grève. Toutes formes d'action et d'organisation du mouvement seront les bienvenues dès lors que cela touchera aux intérêts du patronat et de ses alliés.

Si la macronie s'imagine que le temps jouera en sa faveur et que la résignation finira par l'emporter, elle se met le doigt dans l'œil. Nous trouverons les moyens de ne pas nous épuiser financièrement et de tenir dans la durée, jusqu'au retrait de cette réforme injuste et brutale.

La CGT ne cesse de le répéter, une autre réforme est possible en taxant les profits indécents engrangés par les actionnaires, en appliquant l'égalité hommes femmes, en récupérant ce pognon de dingue qui ruisselle vers les plus riches. Les entreprises ont bénéficié de 200 milliards d'euros d'aides publiques en 2022, soit 8,5% du PIB (contre 2,7% en 2000).

Ghislain Bride, secrétaire général adjoint de l'UD



6 mars 2023

#7

Union Départementale  
des syndicats CGT de la Marne

15, boulevard de la Paix  
BP 11215

51058 Reims Cedex  
Tél. 03 26 88 23 04

[ud51@cgt.fr](mailto:ud51@cgt.fr)

[www.udcgt51.fr](http://www.udcgt51.fr)



## Les RDV du 7 mars :

*La Marne à l'arrêt*



Le choix de manifestations décentralisées dans l'ensemble du département s'avère particulièrement pertinent. Dans les villes moyennes malmenées par l'abandon des services publics de proximité, les salariés rejoints par l'ensemble de la population peuvent exprimer leur rejet d'une réforme injuste et brutale, et au-delà, leur aspiration pour un autre modèle de société. **Temps fort le 7 mars avec 7 rassemblements prévus :**

### Châlons en Champagne :

10h Maison des syndicats

### Reims :

10h Maison des syndicats

### Epernay :

10h30 Place Carnot

### Vitry le François :

10h30 Place de la Marne

### Sézanne :

14h Place Champ Benoist

### Montmirail :

15h devant Axon Câble

### Sainte Menehould :

16h devant la mairie

## 8 mars :

*Journée internationale des droits des femmes*

Contre une réforme sexiste, grève pour l'égalité.

Le 8 mars, c'est à des pique-nique revendicatifs et des initiatives diverses que seront convié-e-s les manifestant-e-s dans les différentes localités du département.

D'après l'INSEE les femmes gagnent en moyenne 28% de moins que les hommes.

**L'égalité salariale est une question de courage face au patronat. Pour cela il faut:**

- **Sanctionner les entreprises** qui discriminent les femmes et modifier en profondeur l'index égalité
- **Revaloriser les métiers féminisés** qui, à qualification équivalentes, sont moins bien payés que les métiers masculinisés
- **Mettre fin au plafond de verre et aux discriminations** de carrière qui pénalisent les femmes
- **Mettre en place un service public d'accueil** de la petite enfance et de prise en charge des personnes dépendantes
- **Réduire le temps de travail** pour permettre à tous d'exercer les responsabilités professionnelles tout en ayant une vie de famille.



## **Bêtisier de la semaine :**

### *L'apocalypse selon Véran*

« Mettre le pays à l'arrêt, c'est prendre le risque d'une catastrophe écologique, agricole, sanitaire voire humaine dans quelques mois » Cette perle d'une rare stupidité a été pondue par Olivier Véran au sortir du Conseil des ministres le 1er mars. La grève contre la réforme des retraites, pire que la peste et le choléra ou qu'une attaque nucléaire. **Fallait oser.**

### **Les élus** *devront rendre des comptes*

Après la fin des débats à l'Assemblée dans une ambiance tendue, le projet de réforme est arrivé au Sénat. On se fait peu d'illusion sur le positionnement d'un Sénat majoritairement à droite mais les sénateurs, après les députés, auront à rendre des comptes. Cela concerne aussi les grands électeurs, élus départementaux et municipaux qui éliront les futurs sénateurs de la Marne lors des élections de septembre prochain. Dans ce contexte, l'UD a déjà pris des initiatives.

A peine diffusée [la Lettre ouverte à René Paul Savary](#), sénateur de la Marne, un RDV téléphonique a été pris avec le secrétariat de l'UD pour le 2 mars après midi. Rappelons que depuis 2017, chaque automne, M.Savary propose d'intégrer au budget de la sécurité sociale un amendement pour faire travailler les Français deux ans de plus.

**Un RDV avec Xavier Albertini**, député de la 1ère circonscription de la Marne a été pris pour le vendredi 3 mars suite au rassemblement « 64 minutes contre les 64 ans » organisé par l'Intersyndicale devant sa permanence à Reims le 22 février.

## **Le mensonge** *des 1200 euros*

Aux dernières nouvelles, entre 10 000 et 20 000 personnes toucheraient 1200 € de pension minimale, au lieu des 40 000 bénéficiaires annoncés à l'Assemblée. Dans une réponse au député PS Jérôme Guedj, le ministre du travail Olivier Dussopt revoit encore à la baisse le nombre de personnes dont la pension sera portée à 85 % du smic, soit 1 200 € bruts cette année... On est loin des 1,2 millions bénéficiaires de M.Véran.

Voir la mise au point détaillée de Jérôme Guedj sur le mensonge des 40 000 bénéficiaires d'une augmentation de 100 € et les 1200 € de retraites pour tous.

<https://twitter.com/JeromeGuedj/status/1626347345922105344?s=20>

## **Le siphonnage** *de la branche ATMP*

Pour financer les 1200 €, la réforme prévoit d'augmenter les cotisations patronales (800 millions €), et de compenser par une baisse équivalente du financement de la branche AT MP (Accident du travail, Maladie professionnelle) de l'assurance maladie, excédentaire. Mais si cette branche est excédentaire, c'est parce que les accidents du travail et les maladies professionnelles sont notoirement sous-déclarés. La charge de cette indemnisation revient alors à l'assurance maladie.

Ce phénomène est bien connu puisque depuis 1996, une commission évalue tous les trois ans le montant que la branche AT-MP doit reverser à la branche maladie de la sécurité sociale pour compenser les maladies et accidents du travail non déclarés comme tels.

**Au total, tout bénéf pour les patrons...**

## La pénibilité *vue du Sénat*

On peut compter sur les sénateurs Renaissance pour prendre en compte la question cruciale de la pénibilité du travail. Le 12 décembre 2022, sur Public Sénat, leur chef de file François Patriat justifiait le report de l'âge de la retraite par les exosquelettes qui équiperaient selon lui les déménageurs, couvreurs et autres travailleurs des BTP ([lien vidéo](#)). On ne sait trop si on doit rire ou pleurer devant une telle déconnexion de la réalité du travail dans notre pays.

## Reims :

### *Grève illimitée chez GH Mumm*

Les salariés de GH Mumm se sont mis en grève illimitée le 27 février. Toute la production a été arrêtée sur les sites de la rue du Champ de Mars. Les salariés, très déterminés, revendiquent sur le contingent de champagne, l'emploi, l'organisation du travail, le respect des élus et des instances. Ils dénoncent aussi les pressions exercées sur certains salariés par la hiérarchie. En cas d'enlèvement du conflit, l'Intersyndicat CGT du champagne n'hésitera pas à élargir le conflit.

## Mardi 27 février :

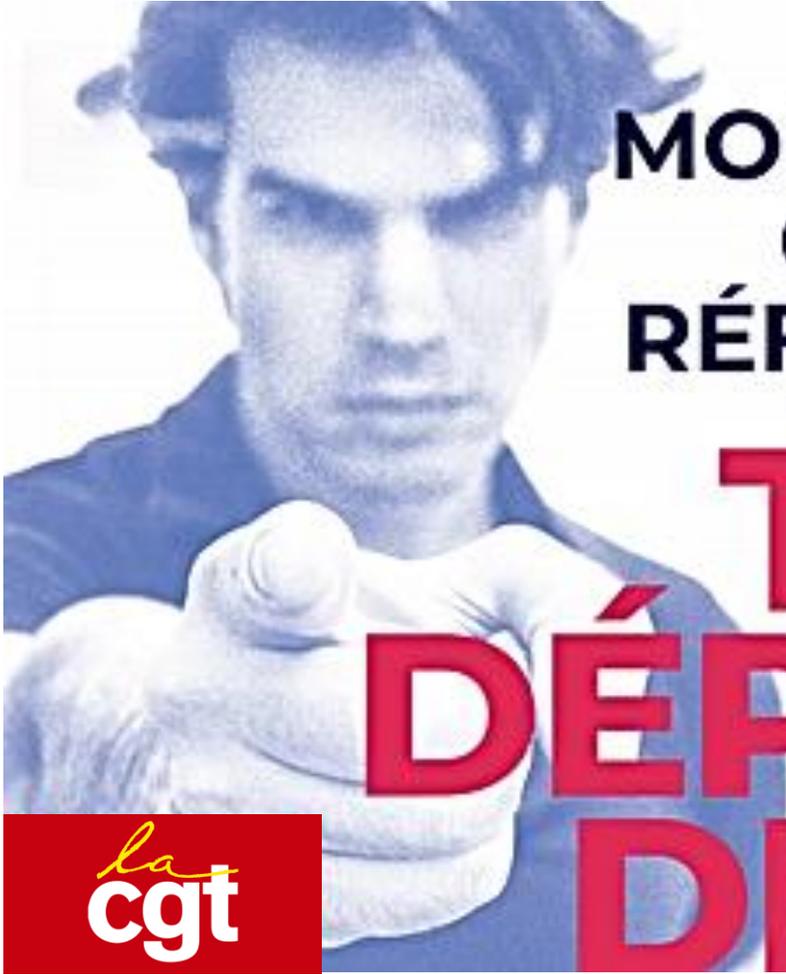
### *Retraite aux flambeaux Place d'Erlon à Reims*



## Vendredi 3 mars :

### *Tractage sur les ronds-points de Bazancourt et Sillery*





**MOBILISATION  
CONTRE LA  
RÉFORME DES  
RETRAITES**

**TOU  
T  
DÉPEND  
DE TOI**

*la*  
**CGT**

**7 MARS 2023**